

ÉTUDE SUR LES LOIS DE LA LIAISON ET DE LA REPRODUCTION DES ÉTATS DE CONSCIENCE

PAR

KORT KRISTIAN KORTSEN

(TRADUCTION FRANÇAISE DE M. ÉTIENNE COROT)

Toutes les sciences qui ne s'enferment pas, comme le font les mathématiques, dans le domaine de la déduction pure, semblent soumises à une loi générale d'évolution qui les oblige à modifier progressivement leur méthode, à se mouvoir constamment de l'a priori à l'empirisme. La médecine, par exemple, a commencé par établir des systèmes quasi-logiques de métaphysique rationnelle, par s'occuper d'esprits, d'humeurs et de maladies qui luttaient entre eux, se chassaient les uns les autres, et à l'égard desquels le médecin trouvait aisément, dans chaque cas particulier, le procédé à employer; et elle est devenue une science expérimentale où les raisonnements a priori, cédant chaque jour une part de leur domaine, sont de plus en plus remplacés par l'observation et l'expérimentation.

La psychologie, elle aussi, a commencé par l'a priori; mais elle accorde chaque jour une place plus grande à l'observation et à l'expérimentation. Les recherches ci-après sont un modeste essai pour faire un pas de plus dans cette voie.

I.

On reconnaît généralement que, plus on s'éloigne des états simples de conscience pour se rapprocher d'états plus com-

plexes, plus les conditions d'expérimentation deviennent défavorables, principalement s'il s'agit d'employer les méthodes et les instruments du laboratoire. Mais il ne s'en suit pas que l'on doive renoncer à toute étude objective, abandonner l'observation d'autrui et se confiner dans l'analyse de soi-même. D'autres procédés peuvent, dans une certaine mesure, remplacer l'expérimentation et fournir les renseignements qu'elle ne donne pas. On peut notamment, comme j'ai tenté de le faire, étudier chez autrui la vie de l'âme au moyen des réponses données à certaines questions précises.

Le but de notre enquête, comme l'indique le titre de cette étude, était la recherche des lois qui président à la LIAISON et à la REPRODUCTION des états de conscience. Il ne faut pas confondre ces deux termes, qui ne désignent pas le même processus psychique.

En effet, si nous nous en tenons à ce que l'observation nous fournit, nous voyons deux éléments, deux états de conscience se reproduire en même temps. Nous en déduisons l'hypothèse qu'une liaison, une association préalable s'était établie entre eux. Ce processus de liaison est inaccessible à l'observation directe; seule, la reproduction simultanée nous démontre qu'il a eu lieu¹.

Le cas dont nous venons de parler, l'association de deux états de conscience, représente le phénomène dans sa forme la plus simple; mais, le plus souvent, ce ne sont pas deux éléments qui se sont liés isolément l'un à l'autre, ce sont des éléments nouveaux qui sont entrés en liaison plus ou moins étroite avec l'ensemble des éléments de la conscience, qui ont été accueillis et incorporés dans l'organisme psychique. Pour constater la réalité de cette fixation, il suffit de remarquer que, dans les cas un peu complexes, nous assistons

¹ Voir Alfred Lehmann: Grundzüge der Psychophysiologie, Leipzig 1912, p. 445 et 457.

à l'évocation, à la reproduction de certains éléments, sans qu'il nous soit possible de déterminer avec précision les autres éléments de la conscience avec lesquels ils étaient associés. Nous sommes alors obligés de conclure que leur liaison les rattachait à des éléments qui n'ont pas surgi dans le cône de lumière de la conscience¹.

De ces deux phénomènes, la liaison ou association d'une part, l'évocation ou reproduction de l'autre, c'est le premier que nous étudierons surtout ici et dont nous rechercherons les conditions et les lois. On verra par le schéma de notre enquête que nous avons aussi en vue les conditions d'évocation; mais les réponses obtenues n'ont éclairé ce point que très faiblement.

Dans la plupart des cas dont nous avons eu à nous occuper, les phénomènes sont assez complexes. Dès lors, nous avons souvent remplacé le terme de liaison par ceux de fixation, de réception, d'incorporation dans l'organisme psychique, avec l'intention d'exprimer ainsi qu'un élément donné ne nous est pas apparu comme associé à quelque autre élément isolé, mais comme relié plus ou moins étroitement, d'une façon peut-être difficile à démêler, avec une multitude d'éléments, avec tout l'état actuel de la conscience.

Si l'association est une condition nécessaire de la reproduction des états de conscience, elle n'en est cependant pas la condition suffisante. La reproduction ne saurait donc être l'expression complète de ce qui est entré dans la conscience. A ce point de vue, notre étude présente évidemment une insuffisance à laquelle la nature des choses ne permet pas de remédier.

Le facteur d'association dont nous nous sommes principalement préoccupés est l'état émotionnel du sujet au moment où s'est passé l'événement qu'il évoque; d'autre part,

¹ Voir Freud: sur la psychoanalyse.

on sait que l'état émotionnel joue aussi un grand rôle dans l'évocation même, puisque, parmi tous les souvenirs d'un sujet, ceux qui s'évoquent le plus aisément sont ceux qui se trouvent en relations avec ses tendances et son courant émotionnel; mais sur ce point, comme sur tous ceux qui touchent à la reproduction, les réponses obtenues ne fournissent que des données rudimentaires. Il doit donc être bien entendu que la discussion de la loi d'intérêt que l'on trouvera plus loin ne s'applique qu'aux phénomènes d'association.

Il faut encore remarquer que, dans toute émotion concrète, on peut établir une distinction entre sa violence et le sentiment intime qu'elle détermine: la violence est le choc émotionnel, le sentiment intime est un état d'âme durable¹. Cependant les sujets auxquels nous nous sommes adressés, dépourvus le plus souvent de connaissances psychologiques et parlant d'événements et de situations simples, n'ont naturellement pas fait cette distinction, et nous n'avons pu l'introduire dans leurs réponses.

Voici la formule que nous avons remise aux personnes qui ont bien voulu se prêter à notre enquête².

¹ Voir Harald Höffding: *Esquisse d'une psychologie fondée sur l'expérience*, 3^e éd. française, Paris 1906, p. 364—366.

² Nos recherches ont été grandement facilitées par les personnalités suivantes, auxquelles nous tenons à exprimer ici notre bien sincère reconnaissance:

M. le docteur Alfred Lehmann, professeur à l'Université de Copenhague et directeur du laboratoire psycho-physiologique de cette université;

M. le docteur Georges Dumas, professeur à la faculté des lettres de l'Université de Paris et directeur du laboratoire de psychologie de l'asile Sainte-Anne;

M. le docteur Henri Piéron, directeur du laboratoire de psychologie physiologique de la Sorbonne et du laboratoire de l'asile de Villejuif.

La discrétion ne nous permet pas de nommer ici les personnes qui ont bien voulu répondre à notre questionnaire; nous tenons cependant à les remercier très vivement de leur si utile collaboration.

Formule de l'enquête.

Observations générales.

Le but que l'on se propose en posant les questions suivantes est de réunir des matériaux statistiques pouvant servir de base à une étude sur les conditions de l'association et de la reproduction des états de conscience.

I. Dans les questions ci-dessous, et particulièrement dans les questions 4 et 8, *il ne s'agit* pas des souvenirs que vous pouvez évoquer à la réflexion, mais de ceux qui se présentent d'eux-mêmes et tout d'abord à votre esprit. Figurez vous, par exemple, qu'une tierce personne vous nomme les périodes de votre existence sur lesquelles vous êtes interrogé et qu'il vous faille répondre incontinent, aussi vite que possible, par l'indication d'une ou de plusieurs images se présentant à votre souvenir. Mais une fois que vous aurez noté le fait ou l'image dont il s'agit, il sera intéressant d'en faire une *description* aussi détaillée que possible, de façon à ne pas omettre les circonstances en apparence accessoires de l'événement, comme, par exemple, le soleil ou le temps couvert, l'été ou l'hiver; votre état général de bien-être ou de malaise, de bon sommeil ou d'insomnie; votre activité corporelle plus ou moins grande, ou, au contraire, votre repos au moment de l'observation que vous avez faite.

II. Pour chacun des états de conscience dont vous nous parlerez, nous vous prions d'indiquer particulièrement:

- a) Si ce souvenir vous cause *actuellement* du plaisir ou du déplaisir, ou bien s'il ne s'accompagne d'aucune émotion;
- b) Si les choses dont vous parlez vous ont causé, *lorsqu'elles se sont passées*, un plaisir ou un déplaisir vif ou faible, ou bien ne vous ont causé aucune émotion notable;
- c) Si l'événement ou la situation relatée se trouvait à l'époque en relations avec vos intérêts personnels, grands ou

petits, s'il avait ou non de l'importance pour ce que vous considérez comme votre avantage.

III. Il est bien entendu que le but de notre enquête et l'emploi qui en sera fait sont de nature exclusivement scientifique, et que les réponses obtenues ne tomberont pas dans des mains profanes. Dans ces conditions, il est désirable et important que vous nous donniez une description tout à fait exacte du contenu des souvenirs relatés. Si toutefois vous ne consentez pas à nous donner cette description complète, nous vous demandons pourtant de ne pas laisser nos questions sans réponses, mais d'indiquer au moins en termes généraux ce dont il s'agit et de nous dire l'importance que vous attribuez, lors de l'événement, aux particularités que vous ne voulez pas décrire.

Questionnaire.

Nom, âge, profession.

1. Quel est votre plus ancien souvenir? (situation, propos, émotion etc.) Quel âge aviez-vous?

2. Quels sont les situations, les propos, les émotions, etc., qui se présentent à votre esprit les premiers et avec la plus grande clarté, quand vous considérez la période qui s'est écoulée depuis votre naissance jusqu'à l'âge de dix ans?

3. Même question pour la période qui s'est écoulée entre votre dix-septième et votre dix-huitième anniversaire.

4. Même question pour une période plus étendue et cependant limitée de votre vie (de une à cinq années), par exemple pendant votre séjour au lycée ou votre vie d'étudiant, pendant que vous remplissiez tel ou tel emploi, etc. Combien y a-t-il de temps de cela?

5. Même question pour une période précise remontant à l'année dernière, par exemple du 15 mai 1911 au 15 mai 1912.

6. Même question pour la durée de l'avant-dernière semaine.

7. Même question pour la journée d'hier.

8. Vous semble-t-il que les souvenirs se manifestent chez vous d'une façon particulière? que certaines heures, certaines saisons, certaines conditions soient particulièrement favorables soit à leur formation, soit à leur reproduction ultérieure? Veuillez indiquer en détail tout ce qui caractérise la naissance des états de conscience dont vous gardez le souvenir.

II.

On peut assurément soulever maintes objections contre la manière dont ces questions ont été formulées; on peut également énumérer les nombreuses sources d'erreur inhérentes à ce genre d'enquêtes. Cependant nous avons tâché de réduire autant que possible la place laissée à l'erreur, tant par le choix raisonné des personnes interrogées que par l'examen critique de leurs réponses.

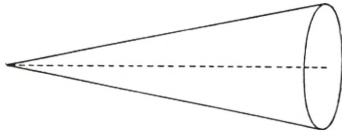
La presque totalité des soixante et quelques réponses données par des adultes proviennent de personnes se rattachant à divers titres aux universités de Copenhague et de Paris; nous avons été en rapports personnels avec presque toutes. En outre, nous avons recueilli en Allemagne un peu plus de trente réponses de jeunes filles de neuf à dix ans fréquentant actuellement l'école.

Comme on le voit par le texte de nos questions et par les instructions dont elles sont précédées, nous avons invité nos sujets à écrire immédiatement ce qui leur venait à l'esprit, afin d'éviter les constructions ultérieures de la raison. Nous avons l'impression que cet écueil a été effectivement évité.

Quant à la sincérité des réponses, nous n'avons aucune raison d'en douter. Beaucoup de personnes, dans un zèle mal compris, sont allées plus loin que nous ne le leur demandions et ont insisté sur des détails biographiques qui n'avaient pas d'intérêt au point de vue psychologique spécial qui nous occupe; mais cela ne pouvait nuire à l'enquête.

En sériant les questions par rapport aux différents âges de la vie, nous avons voulu prendre nos exemples dans les différentes couches du contenu disponible de la conscience. Dès lors, l'âge des personnes lors de l'événement qu'elles relatent ne pouvait être indifférent, comme il appert des considérations suivantes.

Chez l'homme sain et normal qui n'a pas encore atteint la période d'involution, le contenu actuellement disponible de la conscience peut être représenté schématiquement par un cône, dont l'axe correspond à l'âge de l'individu, le sommet à l'éveil de la conscience et la base à son état actuel.



Cette forme s'explique partiellement par le fait que beaucoup d'éléments de conscience, qui ont été disponibles (évoquables, reproduisibles) à une certaine époque, se perdent et s'effacent définitivement avec la marche du temps; partiellement aussi par le fait que la faculté de fixation (la *Merkfähigkeit* des Allemands) est beaucoup moins développée dans l'enfance qu'elle ne le devient plus tard. Si ensuite, à une époque plus avancée de la vie, normalement dans la vieillesse, pathologiquement dans les psychoses séniles et autres états malades (par exemple dans la psychose de Korsakov), cette faculté de fixation s'affaiblit, le contenu disponible de la conscience ne sera plus représenté par un cône,

mais par quelque autre figure (cylindre ou tronc de cône inverse) exprimant la pauvreté psychique du passé récent, conséquence de l'amnésie antérograde.

Il est bien évident que, moins la mémoire aura conservé d'éléments précis sur une période donnée, plus il sera facile d'en connaître le contenu et les lois, et plus les exemples donnés acquerront de valeur propre. Là où nous arrivons à connaître toute une moitié du contenu, nous sommes mieux documentés que si nous n'en connaissions que le millième. Dès lors, les premiers souvenirs d'un sujet ont plus de valeur statistique que les derniers; en revanche, il sera souvent plus difficile de les interpréter.

L'impression que laisse la lecture des réponses obtenues est très variée. Elles présentent cependant des caractères généraux sur lesquels il convient de s'arrêter avant d'entrer dans le détail.

Il existe entre les représentations des deux sexes des différences frappantes. Les hommes donnent à leurs réponses un caractère plus morcelé, plus épisodique que ne font les femmes; ils indiquent habituellement des situations simples, des émotions violentes, etc. Les femmes, au contraire, fournissent des réponses de caractère beaucoup plus biographique; elles donnent des raisons, des explications, cherchent à faire un exposé suivi, entourent de réflexions plus nombreuses les souvenirs de leur passé. Leurs représentations sont pour ainsi dire épiques, tandis que celles des hommes sont plutôt lyriques et sensorielles.

III.

Examinons maintenant les questions une à une.

1. La première question porte sur le plus ancien souvenir, ce qui donne une importance considérable à la date de l'événement relaté. L'âge du sujet lorsque se produit le fait le

plus ancien dont il se souvienne varie assez régulièrement entre deux et cinq ans. Pour les adultes, la moyenne exacte est de 3,454 ans.

Il y a une différence perceptible entre les différentes nationalités. Pour les Danois, la moyenne est de 3,175, tandis que pour les étrangers, des Français surtout et quelques Allemands, elle atteint 3,933. Pour les écoles de filles d'Allemagne, elle est de 3,766.

La différence existant entre la nationalité française et la danoise est frappante, et, comme les moyennes établies ne résultent pas de chiffres offrant un grand écart, elle ne semble pas être le produit d'un pur hasard. On peut supposer que les cerveaux méridionaux, dont le fonctionnement est plus rapide et plus hâtif, compensent cet avantage par une moindre tenacité, de telle sorte que les impressions reçues s'y effacent plus aisément. On peut invoquer en faveur de cette opinion le fait que les écoles de filles où nous avons recueilli des réponses, situées dans l'Ostfriesland, c'est-à-dire sous un climat intermédiaire entre celui du Danemark et celui de la France, ont également une moyenne intermédiaire, soit 3,766. Il serait intéressant, à ce propos, de connaître les moyennes obtenues avec des nationalités et des climats encore plus éloignés, par exemple avec des Hindous et des Esquimaux.

Il est très rare que le premier souvenir se rapporte à l'âge d'un an et au-dessous. Il faut pourtant noter qu'un étudiant danois, qui a obtenu les meilleures notes à ses examens et exerce actuellement la médecine, écrit: «Je crois me souvenir de mon baptême; je pouvais avoir deux mois tout au plus. Je me rapelle les principaux traits du visage de la personne qui me portait...» L'époque est extraordinairement hâtive. Mais sans doute faut-il tenir compte des défaillances de la mémoire à l'égard des dates, et aussi du fait que les impressions ultérieures, provoquées par le même

visage, ont pu être inconsciemment reportées par l'imagination à une époque plus ancienne.

Le plus ancien souvenir conservé est habituellement celui d'une situation simple, d'une image visuelle reçue à l'état de repos, plus rarement celui d'un propos. Il est tout à fait exceptionnel que l'on rapporte ici quelque chose ayant trait à une réflexion ou à un état d'âme. Parmi plus de soixante réponses, il n'y en a que deux qui soient dans ce dernier cas.

La première fournit un exemple touchant de philosophie enfantine. Il s'agit d'une petite fille de cinq ans: elle vit un soir entrer sa mère, pleurant parce que sa mère, à elle, était morte. «J'éprouvais une vive douleur, écrit-elle, à voir pleurer ma mère pour la première fois. D'ordinaire ma mère était toujours gaie, et je ne pouvais comprendre qu'une mère pût pleurer».

Voici le second cas: «On a dit en ma présence, sans penser que je l'entendisse, que je n'avais pas de coeur. J'avais à peu près cinq ans. Il me semble que j'étais bien triste d'entendre cela; je crois que je pleurais. J'étais couchée dans mon petit lit, la tête sur mon oreiller».

Une autre personne parle d'un sentiment de sécurité, une autre encore d'un sentiment de solitude, une troisième croit se rappeler un sentiment égoïste. Cependant il faut remarquer que les deux réponses citées se rapportent à l'âge tardif de cinq ans. Elles se trouvent d'ailleurs en contradiction avec la grande majorité des autres, dont la réponse suivante fournit le type:

«Je me souviens très clairement que, à un peu plus de trois ans, par une chaude journée d'été, j'étais couché dans la cour sur de la literie exposée au soleil, sur une échelle, pour l'aérer. Je me rappelle le soleil et la chaleur brûlante».

Les situations de cette sorte, tout à fait simples, comme celle-ci, ou bien un peu plus complexes, forment environ 85 % du tout. Le reste seul peut mériter le nom d'événements.

Les sens qui ont fourni la matière du souvenir sont presque exclusivement la vue et l'ouïe. Une seule personne indique un souvenir olfactif; les souvenirs du goût, du toucher et des impressions motrices ne sont pas mentionnés du tout.

Entre la vue et l'ouïe, c'est la vue qui fournit, et de beaucoup, les images les plus nombreuses. Il est toutefois difficile d'établir un rapport numérique, car, bien souvent, les images auditives et les images visuelles se mêlent et s'associent. A titre de simple illustration, notons ici que les trois quarts des réponses mentionnent des images visuelles presque pures, et deux seulement de pures images auditives. C'est d'abord la petite fille citée plus haut, qui a entendu, de son berceau, dire qu'elle n'avait pas de coeur; mais ici, la situation ne semble pourtant pas déterminée exclusivement par l'ouïe. C'est encore une autre petite fille, couchée aussi dans son berceau, qui a entendu quelqu'un prononcer: «Je crois que l'enfant parle».

Parmi les premiers souvenirs rapportés, une faible part seulement peut être considérée comme se rattachant à des choses d'importance et de valeur, même au point de vue de l'enfant lui-même. Environ 85 % des souvenirs sont des peintures dont le contenu n'a pas d'intérêt.

Parmi les 15 % auxquels on peut attribuer avec quelque raison le nom d'événements, la plupart sont insignifiants; les événements vraiment sérieux, comme la mort des parents, un égarement ou un autre danger apparent, un long voyage, etc., en forment moins de la moitié. Il y en a cependant: je remarque notamment deux incendies.

D'autre part, si le contenu même des situations et des événements est le plus souvent ordinaire et indifférent, le cadre se trouve, en compensation, d'autant plus fortement traité. Comme il est dit plus haut, le pourcentage des images visuelles est prépondérant parmi les premiers souvenirs.

Ces images sont, en général, très vives. Beaucoup de descriptions sont éclatantes de soleil, de lumière et de couleur¹. Sur environ soixante réponses, seize indiquent nettement que le fait se passait l'été, et cela a d'autant plus d'importance que la plupart des sujets n'ont pas tenu compte de notre invitation concernant la notation des circonstances accessoires, comme le temps qu'il faisait et l'état général de leur santé. Deux ou trois seulement indiquent l'hiver, mais par un soleil brillant.

Pour être complet, nous devons dire que nous n'avons pas tenu compte, dans ce qui précède, des réponses d'environ trente fillettes de neuf à dix ans. En comparaison des réponses des adultes, celles-ci sont en effet plus biographiques et moins pittoresques². Nous ne saurions dire si cette particularité provient du sexe des enfants et du rapport général des réponses avec le sexe, tel que nous l'avons fait ressortir plus haut, ou bien encore du fait hypothétique que, avec l'âge, les premiers souvenirs vont perdant leur mouvement, pour se transformer peu à peu en états fixes et immobiles.

En résumé, si l'on veut établir, d'après les matériaux que nous avons réunis, la caractéristique des premiers souvenirs, on peut la formuler comme suit:

1° Les états psychiques les plus anciens dont on se souvient sont caractérisés par CERTAINES QUALITÉS PUREMENT QUANTITATIVES OU FORMELLES DE L'EXCITANT, qualités qu'il est peut-être difficile de reconnaître dans tel ou tel cas particulier, mais qui sont de toute évidence, en grande majorité,

¹ Pour les deux incendies rappelés ci-dessus, c'est le côté pittoresque de l'image qui semble être l'élément décisif, et non pas la portée de la situation, le danger ou les pertes.

² Nous avons été surpris de trouver si peu de lumière et de couleur dans ces trente réponses, d'ailleurs assez circonstanciées, sur les plus anciens souvenirs. Je veux croire que ce fait singulier provient surtout de la manière de raconter qu'ont les enfants, encore plus épiques que ne sont les femmes, et non pas d'une singularité dans le contenu de leur conscience.

des qualités prononcées de lumière intense ou de couleur, très rarement des qualités de son. Le contenu des états d'âme, le sens et la portée des images, n'ont au contraire qu'une faible importance. Ce sont donc ces qualités de l'excitant qui semblent la raison déterminante de la conservation dans la conscience d'un état psychique aux dépens des autres.

2° LE BON ÉTAT PHYSIOLOGIQUE DU SUJET semble aussi jouer un rôle notable. L'été et le beau soleil, dont il est question si souvent, sont éminemment favorables au bien-être.

2. Un examen minutieux des souvenirs de l'enfance, depuis la naissance jusqu'à dix ans, nous conduirait à de nombreuses redites, principalement parce que les personnes interrogées se répètent souvent elles-mêmes. Nous n'indiquerons donc ici que les différences qui nous ont frappé.

Ici, les simples images de situation ne sont plus aussi prédominantes que dans les plus anciens souvenirs. Les événements proprement dits jouent un rôle un peu plus grand et les événements d'importance, ceux du moins que l'enfant pouvait considérer comme tels, sont moins rares.

Si les situations sont moins nombreuses, en revanche on distingue parmi elles un genre nouveau, les situations autoscopiques.

«Je me vois moi-même, écrivait plusieurs, cueillant une reine-marguerite dans le jardin de ma grand mère . . . , me promenant sur la route en robe rouge» . . . , etc. etc. Ce sont les images de cette sorte qui, dans les états psychasthéniques, se transforment en hallucinations autoscopiques. Les souvenirs de cet ordre semblent un peu plus fréquents pour l'enfance que pour les autres périodes de la vie, peut-être parce que l'adulte sépare plus aisément sa personnalité actuelle de sa personnalité d'enfant et dès lors est porté à en objectiver l'image.

En même temps que le nombre des événements grandit aux dépens des situations et que celles-ci deviennent plus complexes, les descriptions contiennent des états d'âme plus compliqués, qui cependant restent isolés. Un problème de physique se pose, par exemple, lorsqu'une petite fille de cinq ans se demande et n'arrive pas à comprendre pourquoi elle ne voit pas ce qui se passe derrière une porte fermée. Divers complexes émotionnels commencent à surgir. Un instituteur danois, né à la campagne, raconte que ce dont il se souvient le mieux, c'est son ambitieuse vanité: dès qu'il voyait quelqu'un approcher de la maison, il se précipitait sur son ardoise pour montrer à l'hôte éventuel ses connaissances en calcul. Un autre sujet se rappelle principalement le sentiment de sécurité qu'il éprouvait lorsque, rentrant chez lui sous une menace d'orage, il trouvait son père assis en plein air et fumant tranquillement sa pipe. Un pasteur se rappelle avoir éprouvé dès l'âge de quatre ans le sentiment de solitude que, depuis, il a de temps en temps retrouvé dans la vie. Dans une excellente réponse de l'étranger, que l'on ne peut cependant considérer comme type, les complexes émotionnels jouent un rôle très important. Au sujet d'une situation insignifiante, cette personne écrit: «Je la déteste encore aujourd'hui». Parlant de la honte qu'elle éprouvait pour avoir dû, afin d'éviter une retenue, avouer mensongèrement à l'institutrice qu'elle avait sifflé en classe, elle écrit: «Quand j'y pense aujourd'hui, je ressens encore cette vive émotion dans presque toute sa force, et je ne parviendrai jamais à me pardonner cette lâcheté, la plus grande de ma vie». On la comprend mieux quand elle dit: «Je me rappelle l'impression très vive que l'histoire de la passion du Christ produisait sur moi».

Abstraction faite de la place exceptionnellement importante accordée aux complexes émotionnels, la déclaration suivante du même sujet donne, quant à la prédominance

générale des situations et des images simples, une impression plus conforme à celle qui se dégage de la majorité des réponses: «Je pourrais citer d'innombrables images et événements de mon enfance, mais ce qui m'est resté présent, ce sont moins les événements mêmes que *les situations, les personnages*, les mots, les sentiments pour des personnes ou pour des bêtes. Par exemple, j'adorais ma mère et je me représentais la sainte vierge tout à fait comme elle». A un degré moindre que pour le plus ancien souvenir, ce sont bien encore ici les situations qui ont la prédominance sur les événements.

Si nous considérons maintenant le cadre extérieur, nous y trouverons encore dans presque toutes les réponses, comme à propos du plus ancien souvenir, la lumière, la couleur et le soleil. Un sujet nous en donne une expression pittoresque: «Quand je reviens par la pensée au temps qui a précédé ma dixième année, *j'ai l'impression d'un été infiniment long et beau*. Nous habitons la campagne. Je vois devant moi la maison, le jardin *en plein soleil*; je me vois moi-même jouant gaie-ment avec mes frères et sœurs sur un large chemin devant la maison».

Ainsi donc, avec quelques concessions aux réflexions, aux sentiments, à tout ce qui peut être appelé le contenu des situations ou des événements, la formule que nous avons établie pour le plus ancien souvenir conserve ici sa valeur. Ce qui caractérise le résidu laissé en nous par les images du passé et ce qui, probablement, leur assure une plus grande tenacité, ce sont:

- 1° les qualités quantitatives et formelles de l'excitant, et
- 2° , probablement, le bon état physiologique du sujet.

3, 4, 5, 6 et 7. Examinons en bloc les souvenirs de l'âge adulte.

Au point 3, on sera déçu si l'on s'attend à trouver des événements particulièrement intéressants en rapport avec la vie érotique et sexuelle. Cela est dû à plusieurs causes: d'abord, beaucoup de personnes éprouvent de la répugnance à aborder ce thème épineux, que plusieurs ont cependant traité; ensuite, les états purement organiques, sans relations directes avec les événements, ne semblent pas aisément remémorés; enfin, et c'est peut-être la raison principale, les années de puberté tombent avant le temps (de 17 à 18 ans) sur lequel porte la question.

Plus le temps avance, et moins les situations et les événements se trouvent cristallisés, car le contenu de la conscience est plus abondant (rapprochez ceci du cône dont il est question p. 94). Un sujet exprime cela très bien: «Dans mes dernières années, je ne vois plus aussi clair (que dans les années d'enfance); les souvenirs sont trop confus. Les années me semblent un chemin où j'ai traversé tant de choses que, à la fin, je ne sais plus quoi».

En comparaison avec le plus ancien souvenir, les souvenirs de l'enfance se sont montrés plus suivis, moins isolés, plus définis au point de vue du contenu. On aurait pu s'attendre à ce que ce mouvement se prolongeât et s'accroûtât, de telle façon que les images dépourvues d'importance fussent de plus en plus remplacées par des événements suivis, importants, commandés par «l'intérêt» principal de l'individu. Or, il n'en est rien; les situations isolées et sans importance gardent pendant toute la vie leur prédominance.

«Ce qui se présente d'abord à mon souvenir, écrit un homme de loi, ce ne sont pas les plus grands événements de ma vie». La plupart des réponses fournissent la confirmation de cette vérité. Le jeune médecin cité plus haut (p. 96) écrit notamment: «Les images que m'offrent mes souvenirs sont presque toutes des représentations visuelles, souvent de situations singulières et occasionnelles, qui se sont

fixées d'une façon incompréhensible pour moi au moment où elles passaient sous mes yeux». Au point 8, plusieurs personnes font des remarques analogues, et cela résulte aussi de l'ensemble de leurs réponses, ce qui nous paraît avoir une valeur documentaire plus grande encore.

Pour le genre et le contenu des situations rapportées, il faut noter que les situations autoscopiques se rencontrent non seulement dans l'enfance, mais aussi plus tard, dans la jeunesse. «Je me vois, écrit l'une, avec un grand tablier noir qui a le col assez bas. C'est en été. Je remarque que je maigris beaucoup». Un étudiant en médecine, parlant du dernier semestre, se revoit lui-même «assis du matin au soir et lisant». Un autre écrit: «Un souvenir se présente toujours à moi comme une image et je vois ma propre situation dans cette image comme si ce n'était pas du tout moi-même que je voyais».

Nous devons indiquer ici un autre phénomène très prononcé qui semble, comme le précédent, reposer sur une basse tension psychique. «Il m'a souvent semblé, écrit un sujet, que ce qui m'arrivait m'était déjà arrivé auparavant. En certains cas, je pouvais *conclure* ce qui allait suivre, parce que je croyais me rappeler des événements antérieurs». Il est donc possible de constater, chez des personnes d'ailleurs saines d'esprit, cette sorte de paramnésie, qui est un exemple caractéristique du «déjà vu».

En somme, plusieurs réponses fournissent des données intéressantes à l'égard des différents degrés de tension psychique, c'est-à-dire de la plus ou moins grande intensité avec laquelle le moi est absorbé par la réalité présente; l'opposé de la tension est l'évaporation du moi dans les libres représentations du rêve. Cette analyse sortant un peu du cadre que nous nous sommes tracé, nous nous bornerons à quelques remarques.

«Pour compléter le tableau esquissé, écrit un Français lettré et cultivé de cinquante-trois ans, je dois dire que le rêve intérieur plus ou moins rattaché aux réalités concrètes a toujours tenu dans ma pensée un rôle considérable et que mes rêves ont laissé en moi presque autant de traces que les réalités vécues». Plusieurs se prononcent dans le même sens. Une dame écrit que, jusqu'à trente ans environ, elle a vécu dans le passé, tandis qu'elle est maintenant plus occupée du présent. J'ai sous les yeux une autre réponse pouvant aussi illustrer le fait que, au sommet de l'échelle physiologique, dans la période la plus forte de la vie, l'organisme psychique reçoit un renforcement correspondant. Une personne certainement ignorante des théories psychologiques fait cette intéressante remarque: «Je crois que le souvenir diminue parce que je suis trop occupé du présent; mais quand je suis fatigué ou que j'ai des ennuis, le passé revient».

Le souvenir des émotions est plus clair pour l'âge adulte que pour l'enfance. Un sujet se souvient d'avoir éprouvé un «sentiment de dimanche»; un autre, le «sentiment de quelque chose d'infiniment gris et triste». Un Français, qui se déclare très émotif et dont la réponse est trop particulière pour servir de type, écrit: «Ce que je revis le mieux en songeant au passé, ce sont mes émotions d'alors, dont l'écho n'a pas changé de sens avec les années».

Les conditions d'évocation ne sont indiquées que rarement, mais la nature et les conditions des événements eux-mêmes sont mieux éclairées. Cependant, comme nous l'avons indiqué plus haut (p. 103), les situations et les événements ne suivent pas la direction qu'ils avaient d'abord paru adopter. Ce sont toujours les situations et les événements sans importance, sans grand intérêt, qui fournissent la grande majorité des souvenirs, et ce qui domine dans les descriptions, c'est ici encore l'été, le soleil, la lumière, la couleur.

Dès lors, la formule que nous avons établie pour le plus ancien souvenir et que nous avons pu maintenir pour tous les souvenirs de l'enfance avec de légères concessions au contenu des états de conscience (réflexions, sentiments, etc.), conserve ici aussi toute sa valeur.

8. Nous n'avons examiné jusqu'ici que les faits relatés par les personnes interrogées, et non pas leurs observations personnelles sur la nature des états de conscience qu'elles ont conservés, sur les circonstances favorables à l'acquisition et à la reproduction de ces états, etc. Il nous semble en effet que cette auto-analyse n'a pas la même valeur que l'examen critique des faits cités.

Pour être complet, nous devons cependant en examiner les résultats. Eux aussi, hâtons nous de le dire, justifient pleinement notre formule; ils en accentuent même les points capitaux. Cette différence tient à ce que beaucoup de sujets ont un peu voilé les faits naturels par suite du zèle inutile qui les poussait à donner des réponses complètes, à multiplier les renseignements biographiques que notre questionnaire ne comportait pas.

Voici, à ce propos, une réponse intéressante: «Maintenant, lorsque je me demande si les images se présentent à ma mémoire d'une manière particulière, il me vient à l'esprit que la lumière et aussi les couleurs jouent un grand rôle dans chacun de mes souvenirs. Cela n'est peut-être pas assez clairement indiqué dans les expositions précédentes (Le sujet se trompe: ses réponses crépitent de lumière). Je m'aperçois en effet pour la première fois que les couleurs et tout particulièrement la distribution de la lumière sont ce qu'il y a de plus clair pour mes yeux. C'est toujours l'éclairage qui donne aux images dont je me souviens leur ton spécial. Il est d'ailleurs indifférent que le point central de mon souvenir soit ou non une image visuelle: dans tous les cas, je sais

encore exactement si les rayons du soleil entraînent ou non par la fenêtre, si le ciel était bleu dans ce cas, gris dans cet autre, blanc une autre fois. Je ne veux pas développer ceci davantage: c'est peut-être le cas pour tous les humains».

Cette dernière observation serait la formule même de la loi, si, au lieu de «tous», il y avait «la plupart». Nous trouvons partout des remarques du même genre: «Des effets de lumière et de couleur, violents et sortant de l'ordinaire, dit un autre, ont de l'influence sur ma mémoire». Dans ses réponses aux sept points du questionnaire, ce sujet a d'ailleurs mis partout de la lumière, de la couleur; le soleil, le clair de lune, un incendie. Un autre écrit: «Je me souviens plus facilement et plus immédiatement des situations auxquelles se rattache l'image de quelque chose de *blanc*¹ et de clair».

L'été, les colorations vives et le soleil sont presque partout indiqués comme des circonstances favorables à la pénétration des souvenirs dans la conscience. Deux ou trois personnes indiquent l'automne.

Plusieurs touchent un côté particulier de la question en soutenant que les états de conscience dont ils se souviennent le mieux sont ceux dont le ton émotionnel est le plaisir. Une seule personne dit le contraire. Mais il se peut que ces sujets s'analysent mal et que les événements sur lesquels ils s'appuient n'aient pris leur ton de plaisir qu'une fois passés à l'état de souvenirs. Une dame nous fournit à ce sujet cette réflexion: «Il est particulier pour mes souvenirs que je les entoure d'une auréole et les crois beaucoup meilleurs et plus beaux qu'ils n'étaient en réalité».

C'est au point 8 que l'on trouve les rares indications données par les sujets eux-mêmes sur la reproduction des états de conscience.

Quelques-uns disent que leurs souvenirs s'évoquent mieux

¹ Souligné par le sujet même.

quand ils sont dans un état d'âme heureux, dans de bonnes conditions, par exemple «chez ses bien aimés», comme l'écrit une femme. D'autres réponses disent le contraire. Ce qui semble le plus général et conforme d'ailleurs à l'opinion de presque tous les auteurs, c'est que les souvenirs se reproduisent avec plus de facilité quand l'état de l'âme se rapproche de ce qu'il était lors de l'événement originel.

Certains croient évoquer le mieux leurs souvenirs quand ils sont en pleine vigueur, d'autres au contraire donnent l'avantage aux états de fatigue (v. p. 105). Si ce dernier cas était la règle, il viendrait à l'appui des caractères indiqués plus loin pour la basse tension psychique. La contradiction des opinions provient apparemment du fait que toutes les personnes n'ont pas en vue des représentations du même ordre, les unes songeant à la reproduction volontaire et les autres à la reproduction automatique. C'est évidemment dans les périodes de vigueur qu'il est le plus aisé d'évoquer volontairement ses souvenirs; tandis que, dans les périodes de faiblesse, les souvenirs viennent spontanément nous assiéger.

Pour les périodes de l'année les plus favorables au souvenir, il y a peu d'indications. Certains indiquent l'été et l'automne; une dame précise et parle des mois de septembre et d'octobre. Quant aux moments de la journée, beaucoup appuient sur le soir.

Mais, en somme, les indications qui nous sont données sur les conditions de la reproduction des états de conscience ne sont ni assez complètes, ni assez claires pour nous permettre d'en tirer des conclusions. Ce caractère incomplet et partiellement contradictoire, qui contraste avec la concordance des données obtenues sur les conditions d'association, se rattache sans doute au fait que nous devons chercher les conditions de reproduction à travers un présent abondant, varié et changeant, où il est difficile de démêler les facteurs particuliers, tandis que, pour l'association, nous avons af-

faire à des faits psychiques plus ou moins éclairés et cristallisés.

IV.

Les matériaux que nous avons rassemblés et que nous venons d'examiner sont-ils autre chose que d'amusantes curiosités? Cela nous semble certain. En matière de recherches psychologiques, aucun phénomène mental n'est une pure et simple curiosité, et une collection de faits psychiques, systématiquement ordonnés, sera toujours une réserve où l'on pourra puiser. Bien entendu, il n'est pas impossible que les mêmes faits soient un jour utilisés autrement que nous n'avons l'intention de le faire ici.

Mais pour nous en tenir au but que nous poursuivons et qui est la recherche du contenu disponible de la conscience et des lois qui président à sa liaison, nous croyons pouvoir tirer certaines conclusions de notre enquête.

Examinons d'abord si les lois d'association les plus généralement admises trouvent ici leur confirmation.

Parmi les états d'âme particuliers qui pouvaient exister lors de la situation ou de l'événement passé évoqué actuellement par un sujet et qui ont dû en déterminer la conservation, on est porté à considérer avant tout l'état émotionnel. A priori, on est disposé à croire, comme d'ailleurs l'expérience quotidienne le vérifie dans une certaine mesure, que, plus un événement ébranle notre vie émotionnelle, plus il nous intéresse, et plus il y a de chances pour que nous le gardions dans notre mémoire. Cette «loi d'intérêt» peut se formuler ainsi:

«Plus grand est l'intérêt avec lequel j'observe un phénomène, plus il pénètre facilement et solidement dans ma conscience et se lie avec son contenu total».

Cette loi qui semble, nous l'avons dit, plausible a priori et que l'expérience quotidienne soutient évidemment dans ses traits principaux, les matériaux de notre enquête peuvent aider à en déterminer la portée. N'ayant pas la possibilité d'observer directement le processus d'association, nous sommes obligés d'en rechercher la manifestation à travers la reproduction. Dès lors, la question qui se pose est celle-ci: est-il vrai que les états de conscience les plus aisément reproduits et plus généralement les états reproduits soient ceux dont le premier éveil a été accompagné du plus grand intérêt?

Il est nécessaire de définir cette expression, «l'intérêt». Si l'on se borne à dire, comme on le fait le plus souvent, que toute chose retenue dans la mémoire de préférence à beaucoup d'autres choses a dû nécessairement être perçue avec un intérêt plus grand, il n'est plus question de définition, mais d'usurpation de sens et d'une sorte de tautologie, dans laquelle on n'appelle «intérêt» que le ciment qui relie les images et états de la conscience. On se perd dans un cercle vicieux du même genre si l'on identifie l'intérêt avec l'attention, que l'on considère dans ce cas comme un moyen actif de réception de la part du sujet: «Je m'intéresse parce que je suis attentif». Ces raisonnements sont trop peu clairs pour servir de base à une discussion.

S'il faut établir une définition et ne pas se contenter d'une tautologie, on peut comprendre sous le nom «d'intérêt» ce que la langue quotidienne exprimerait ainsi: «ce qui importe le plus à mon bien-être». Un garçon d'hôtel s'intéresse à recevoir de gros pourboires, un voyageur à ne pas manquer le train, etc. Naturellement, dans notre étude, il ne peut être question que du jugement du sujet sur la situation: en réalité, il vaudrait peut-être mieux que le voyageur manquât le train et évitât ainsi un déraillement; mais, en ce moment, manquer le train lui semble un dommage. On peut donc

dire avec pleine raison que, pour un tout petit enfant, la perte d'un jouet offre plus d'intérêt que la mort de son père. L'intérêt devient ainsi l'expression de ce qui a, selon le jugement du sujet, le plus d'utilité pour lui, ou lui cause le plus grand dommage.

Ceci posé, la «loi d'intérêt» se trouve-t-elle confirmée par les résultats de notre enquête? *Evidemment non.*

La multiplicité de détails sans valeur qui remplissent les réponses parle éloquemment contre elle. En quoi importe-t-il à mon bien-être qu'un porte-plume soit posé obliquement sur une table? que le soleil brille sur ce trottoir? que j'entende cet air de danse joué dans la cour par un orgue de Barbarie? etc. etc. La restriction faite ci-dessus, d'après laquelle il s'agit de l'évaluation du sujet lui-même, ne saurait être une objection, s'il s'agit d'individus normaux. En effet, si variée que puisse être l'évaluation des phénomènes complexes de la vie, le jugement que nous portons sur cette sorte de choses et sur leur rapport avec notre bien-être est toujours du même genre.

Il existe cependant une autre définition de l'intérêt, et c'est probablement celle que l'on a le plus souvent en vue quand on s'occupe de psychologie. On entend par intérêt le ton émotionnel des sensations et des représentations, et l'on considère comme intéressant ce qui est agréable ou désagréable, comme plus intéressant ce qui est plus agréable ou plus désagréable. Si, comme il est sans doute impossible de l'éviter, on admet l'élément émotionnel dans la définition de l'intérêt, il faut se contenter de celle qui précède, et dont l'avantage est la simplicité. Le système des trois dimensions de Wundt est trop contesté pour servir de base à une définition; et, d'autre part, ériger l'intérêt en émotion particulière ne serait autre chose que donner une expression pré-

tentieuse à une idée sans clarté, avouer, en somme, que l'on n'a pu conduire l'analyse jusqu'au bout.

On peut se demander si cette dernière définition de l'intérêt ne coïncide pas avec la précédente, si l'on n'éprouve pas toujours du plaisir ou du déplaisir devant un phénomène dont on fait dépendre son sort? Sans doute. Mais l'intensité de l'émotion n'est pas exactement proportionnelle à notre jugement sur la signification des choses. Les petits désagréments irritent souvent plus que ne font les grands; un sourire bienveillant et futile fait souvent plus de bien qu'un service réel. Il y a des gens qu'une dépense d'un franc afflige, et qui pourtant en dépensent cent fort gaiement. On rencontre des dames qu'une escroquerie de dix centimes aux dépens de la compagnie des tramways rend joyeuses pour toute une après-midi, tandis qu'elles restent assez indifférentes à l'augmentation des appointements de leur mari. Or, ces apparentes incohérences ne tiennent pas toujours à ce qu'on ignore la valeur et la signification réelle des choses; la plupart des hommes avouent sans hésiter qu'ils ne répartissent pas leurs émotions d'une façon raisonnable et proportionnée à la valeur que les choses ont pour eux-mêmes. Toutefois, après avoir attiré l'attention sur la différence réelle qui existe entre ces deux définitions de l'intérêt, nous nous empressons d'ajouter qu'il existe un parallélisme relatif entre la connaissance qu'a le sujet de la portée des phénomènes et l'intensité de l'émotion qu'ils provoquent en lui; et ce parallélisme est si considérable que l'on est fondé à conclure, après examen, de la première à la seconde, comme nous l'avons fait nous-même en analysant les matériaux de l'enquête.

Examinons maintenant si la «loi d'intérêt», appuyée sur cette seconde définition, se trouve confirmée par les réponses que nous avons recueillies.

La définition émotionnelle de l'intérêt rend certainement les vérifications plus difficiles, car il est plus aisé d'atteindre

la connaissance de la valeur qu'un homme attribue aux choses dans son esprit que de se rendre compte de ses émotions. Cependant, en s'appuyant sur le parallélisme, qui n'est pas absolu, mais se trouve juste dans la plupart des cas, entre l'évaluation du phénomène et l'intensité de l'émotion, en tenant compte aussi des observations directes du sujet sur lui-même, on en revient, avec toute la certitude possible dans un domaine qui n'est pas celui des sciences exactes, à cette formule, qui s'applique, à de légères modifications près, à toutes les périodes de la vie: Le contenu de l'image ou de l'événement, c'est-à-dire sa signification, les éléments de réflexion et particulièrement d'émotion qu'ils comportent, ne joue, en comparaison de sa forme et de sa force objectives, qu'un faible rôle lors de sa réception et de son établissement durable dans l'organisme psychique.

La réponse serait donc que la «loi d'intérêt» ne s'applique, dans le cas qui nous occupe, qu'avec de notables modifications. Je vais tâcher d'indiquer, d'après les matériaux de l'enquête, quelles seraient ces modifications.

Supposons les événements répartis, selon leur valeur émotionnelle pour le sujet, en dix classes différentes, de telle manière que la classe 10 soit celle des événements dont le ton émotionnel est le plus fort, la classe 1, le plus faible. Nous devons penser que, pour un individu normal, la mort de ses proches, pour une mère la mort de son enfant, appartiennent aux classes 10 ou 9, tandis que les images insignifiantes, par exemple la position d'un porte-plume noir sur un bureau, appartiennent aux classes 1 ou 2. Or, les matériaux de l'enquête, répartis de cette manière, nous enseignent que, SI LES ÉVÉNEMENTS DES PLUS HAUTES CLASSES, 10 et 9, par exemple, GARDENT LA PRÉPONDÉRANCE QUE LEUR ATTRIBUE LA «LOI D'INTÉRÊT», LES ÉVÉNEMENTS DES HAUTES CLASSES SUIVANTES, 8, 7 et 6, par exemple, SONT TRÈS SOUVENT ET PEUT-

ÊTRE MÊME TOUJOURS REÇULÉS AU PROFIT DES ÉVÉNEMENTS DES CLASSES LES PLUS BASSES, 3, 2 et 1. Ainsi, un adulte normal se souviendra toujours de la mort de son père, tandis qu'il aura probablement oublié une offense qui, à l'époque, l'avait mis en fureur, qu'il considérait alors comme une sérieuse atteinte portée à sa personnalité et à son caractère; mais il se souviendra très bien comment était peinte une voiture de boulanger qui passait, il y a dix ans, devant sa porte.

Notons en passant que si, au lieu de définir, comme nous le faisons, l'intérêt par la force émotionnelle, on le définissait, comme nous l'avons essayé plus haut, par la valeur des phénomènes pour le sujet, la «loi d'intérêt» serait encore plus loin de trouver son application.

Les matériaux que nous avons réunis montrent donc que la «loi d'intérêt» ne peut s'appliquer sans de notables modifications. Il semble douteux que l'on puisse l'ériger en loi générale si l'on part de notre dernière définition, qui seule nous semble pouvoir être employée. En tous cas, une étude et une définition du concept d'intérêt, constamment employé dans ces dernières années par les psychologues américains, serait infiniment désirable, non seulement à cause du rôle de ce concept dans la psychologie pure, mais encore à cause de son importance dans les études psycho-éthiques.

Les modifications de la «loi d'intérêt» que nous avons exposées plus haut sembleront à beaucoup de personnes trop compliquées pour la remplacer et s'ériger elles-mêmes en loi. Il est bien évident que nous n'avons pu atteindre une vérité capable d'étonner par sa simplicité. A ce point de vue, les résultats de notre enquête ont donc été négatifs.

Est-ce à dire que les matériaux réunis ne fournissent pas d'indications sur la direction à suivre pour interpréter la règle suivant laquelle l'étoffe de la conscience est reçue et incorporée dans l'organisme psychique?

Nous ne le pensons pas; mais hâtons nous de dire que, si les conclusions formulées plus haut sont, selon nous, pleinement justifiées par l'enquête, le point de vue que nous allons esquisser n'est plus qu'une hypothèse, hypothèse qui toutefois trouve dans les réponses obtenues son origine et sont point d'appui.

Cette hypothèse est en connexion avec le point 2 de notre formule, où il est dit que les éléments les mieux fixés dans l'organisme psychique sont probablement ceux qui sont entrés dans la conscience en un moment de pleine vigueur physiologique (v. p. 100).

Quelle que soit la théorie que l'on professe sur les rapports du corps et de l'âme, personne ne refusera d'admettre que, chez un même sujet, il existe une proportionnalité approximative directe entre l'état des fonctions physiologiques et celui des fonctions psychiques, de telle manière que le bon fonctionnement d'un côté correspond au bon fonctionnement de l'autre, et vice versa. L'aisance et la puissance des fonctions psychiques se caractérisent par la faculté qu'a la conscience de se concentrer sur la réalité présente, tandis que leur affaiblissement se trahit par les flottements de la conscience dans la rêverie, par l'entraînement passif du moi dans le jeu des représentations libres. Nous pouvons d'autre part, avec quelque apparence de raison, supposer que la conscience reçoit et incorpore les nouveaux éléments qui s'offrent à elle d'autant plus aisément que sa faculté de concentration (la synthèse, de Höffding; la tension psychique, de Pierre Janet; l'attention à la vie, de Bergson) est plus forte.

Si nous rapprochons maintenant cette supposition, sans doute justifiable, des résultats empiriques que nous avons groupés plus haut, nous découvrons entre elle et eux une connexion frappante: la facilité qu'a la conscience à incorporer des éléments nouveaux, à recevoir une étoffe nouvelle,

semble en effet en rapport direct avec sa faculté de concentration, avec la tension psychique, laquelle ne se sépare pas de l'activité physiologique.

Cette supposition nous conduit dans une direction toute contraire à celle de la «loi d'intérêt». En effet, certaines recherches psychopathologiques montrent que, plus la faculté de concentration, c'est-à-dire la tension psychique, est faible, plus l'émotivité est grande, et réciproquement; que par conséquent ces deux éléments, concentration et émotivité, se trouvent habituellement en proportion inverse. On aperçoit dès lors l'opposition qui s'établit entre la loi d'intérêt, qui dit: «Plus l'intérêt, c'est-à-dire, par définition, l'émotion, est grand, plus la réception des éléments nouveaux dans l'organisme psychique est facile», et la loi de concentration, qui dit au contraire: «Plus la concentration est forte, et par conséquent plus est faible l'émotion, plus la réception dans l'organisme psychique est facile»¹.

Le fait que les sujets interrogés se rappellent toujours les événements des classes 10 et 9, c'est-à-dire ceux qui s'accompagnent nécessairement du plus haut ton émotionnel, ne contredit pas notre hypothèse. En effet, dans ce cas, il n'est nullement certain que l'émotion provoquée soit la cause déterminante du souvenir. Il est probable qu'en présence des événements extraordinairement importants de cette catégorie l'état psychique du sujet oscille entre la concentration la plus forte et le plus grand flottement émotionnel. A la nouvelle d'un décès, par exemple, le premier choc

¹ Répétons ici qu'il ne s'agit que d'une hypothèse. Il semblerait prématuré de tirer, dans le domaine des lois d'association, des conclusions générales trop larges de recherches qui n'ont porté jusqu'ici que sur des cas d'extrême émotivité ou de concentration anormalement faible. Notons d'ailleurs que Pierre Janet, dans les vastes matériaux qu'il a rassemblés, signale aussi l'indifférence à côté de l'émotivité.

pourra entraîner simplement une élévation des fonctions psychiques, peut-être comme conséquence d'un brusque afflux de sang au cerveau, tandis que le saisissement émotionnel ne viendra que plus tard. La concentration peut donc être invoquée pour expliquer la conservation de ces états de conscience avec autant de vraisemblance que pourrait l'être l'émotion.

Sans préjuger de l'avenir de notre hypothèse, remarquons qu'elle a l'avantage d'expliquer un phénomène intellectuel sans sortir de la sphère intellectuelle; tandis que la loi d'intérêt exigerait, pour être comprise, la solution préalable de plusieurs problèmes relatifs aux rapports de la représentation et de l'émotion.

La vérification empirique de notre hypothèse reste à faire. La voie qui y conduit semble être non seulement le rassemblement de vastes matériaux d'enquête, mais aussi la poursuite de recherches physiologiques sur l'émotion (v. le biotonus d'Alfred Lehmann) et celle des recherches psychopathologiques.
